

Paiements de dividendes

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs –Zone Industrielle Charguia II- 2035 Ariana.

La Société « Air Liquide Tunisie » porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 juin 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du **23 juin 2009**, à raison de **D.10,500** par action.

L'encaissement s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction N°16 à l'usage des adhérents de la STICODEVAM.